



MODULE DE FORMATION

Le pôle d'expertise européenne propose :

Les financements européens pour l'action internationale des collectivités territoriales : comment y accéder ?

16,17 et 18 octobre 2013

Paris

Cités Unies France en collaboration avec l'AFD, a mis en place un pôle d'expertise européenne. Ce pôle propose d'aider les collectivités territoriales françaises à concevoir, financer, mettre en œuvre et évaluer leurs projets de coopération décentralisée à travers différents appuis : formation, accompagnements techniques personnalisés. Dans ce cadre, et en préparation de la publication des nouveaux **appels pour les autorités locales**, le pôle d'expertise européenne propose la formation suivante :

PROGRAMME

JOUR 1

9h30 - 18h00

- Présentation des instruments européens de l'action extérieure de l'Union européenne accessibles aux collectivités
- **La nouvelle programmation 2014-2020**
- Méthodologie et architecture des documents européens
- Lecture des lignes directrices d'un appel à propositions
- Approche du cadre logique dans le formulaire complet de demande de subventions européennes

Intervenants

Elisabeth Krempp
Consultante formatrice,
Green Key Conseil

Camille Borella
Cités Unies France,
Institutions européennes

JOUR 2

9h - 18h00

- Conception du cadre logique : approche de la planification par objectifs
- Étude de cas à travers la rédaction d'une demande

JOUR 3

9h - 16h30

- Suite de l'étude de cas
- Indicateurs de suivi, Hypothèses
- Règles d'écriture « bruxelloises »

Public cible

Agents territoriaux en charge de la coopération décentralisée

Objectif général

Obtention par les collectivités des financements européens pour leur projet

Objectifs spécifiques

Identifier les possibilités de financements européens pour un projet de coopération décentralisée

Rédiger les demandes de subventions : note succincte et formulaire complet

Maîtriser la méthode du cadre logique

Méthodologie

Interactivité avec les stagiaires

Échanges d'expériences

Groupe de travail

Tarifs

| Taille de la collectivité | Prix des trois jours de formation (€/personne) | |
|----------------------------|---|---------------|
| | Adhérents* | Non adhérents |
| Moins de 100 000 habitants | 620 € | 1050 € |
| Plus de 100 000 habitants | 840 € | 1430 € |

* Les tarifs sont calculés au prix coûtant et comprennent les frais pédagogiques, Cités Unies France ne prenant aucune marge. Le déjeuner est inclus.

Inscription*/Information

Merci d'adresser vos bulletins d'inscription et toutes vos questions à Camille Borella

c.borella@cites-unies-france.org / Tél. : 01.53.41.81.99

* Attention le nombre de place est limité à 15 personnes

Lieu

Cités Unies France

9, rue Christiani

75 018 Paris

(Métro Barbès Rochechouart)